

Fédération Syndicale Unitaire VAR



Faire front contre l'extrême droite

La décision présidentielle de dissoudre l'Assemblée nationale suite aux élections européennes – qui ont vu l'extrême droite au plus haut niveau – est un véritable coup de tonnerre aux conséquences désastreuses. Pour empêcher l'extrême droite d'arriver aux plus hautes responsabilités du pays, il y a urgence à agir.

Pour battre absolument l'extrême droite, pour rompre avec les politiques néolibérales dont elle se nourrit, parce que c'est une condition nécessaire pour que demain les revendications des personnels soient enfin entendues et qu'elles gagnent, la FSU appelle à voter

dès le premier tour pour une véritable alternative de progrès et de justice sociale que l'on retrouve dans le programme du Nouveau Front Populaire.

Elle le fait en toute indépendance vis-à-vis des partis politiques et avec la gravité liée à un contexte inédit de danger imminent pour les droits et les libertés, mais aussi avec exigence et sans concession pour un futur gouvernement.

Emmanuel TRIGO
Secrétaire général de la FSU du Var
Le 20 Juin 2024

SOMMAIRE

- p 2 : Education.
- p 3 : Entrevue avec Christian PETIT, secrétaire FSSCT Var.
- p 4 : Rencontre FSU/CGT Var, conditions de travail au Muy.
- p 5 : Collectif migrant.es Var.
- p 6 : Université Toulon.
- p 7 : Retraité.es.
- p 8 : Palestine.

Avril, Mai, Juin

2024

Trimestriel N° 109
Directeur de la publication
Emmanuel TRIGO
N° de commission paritaire :
0922 S 05032
Perfectmix
06270 Villeneuve-Loubet
Prix au numéro 0,76 €

Addict aux HS !

Chaque établissement scolaire du secondaire est désormais sous l'emprise de cette drogue dure : les heures supplémentaires. Il faut dire qu'elles se sont multipliées ces dernières années sous les effets conjugués du manque d'enseignants et de choix gouvernementaux, au point de devenir essentielles au bon fonctionnement des collèges et lycées. En 2023, les enseignants du public en ont assuré 620 000 par semaine, un niveau jamais atteint. C'est 38 % de plus qu'en 2002, 17 % de plus qu'en 2018. Les heures supplémentaires ont toujours été indispensables pour répondre aux besoins des établissements mais elles compensent de plus en plus le manque structurel d'enseignants qui résulte des suppressions de postes et des difficultés de recrutement, le tout se combinant avec une hausse des effectifs. Une deuxième évolution du système éducatif contribue au développement des heures supplémentaires : quasiment toutes les nouvelles mesures décidées ou renforcées pour le second degré depuis l'arrivée à l'Elysée d'Emmanuel Macron (« devoirs faits », RCD, ...), reposent sur ces heures supplémentaires.

Doutes des IG sur le dédoublement.

C'est le constat d'un rapport, non publié, de l'inspection générale sur les « classes à douze élèves » en éducation prioritaire, remis en avril 2023 au ministère. Selon ses auteurs, la mesure phare du quinquennat Macron, plébiscitée par les professeurs des écoles concernés par ces dédoublements, aurait des effets mesurés du point de vue du résultat des élèves. L'écart entre les élèves de l'éducation prioritaire et les autres se serait sensiblement réduit, mais avant tout sur des compétences « techniques » comme la lecture, là où les domaines plus complexes comme la compréhension ou la résolution de problèmes ont peu évolué. De plus, les auteurs ont relevé d'importants écarts de résultats des élèves de classes dédoublées selon les écoles et les territoires. Ce constat les amène à la conclusion que « ce qui est véritablement important pour améliorer les apprentissages des élèves, c'est l'accompagnement qui est proposé en sus [du dédoublement] ». La formation, demandée et appréciée par les enseignants, joue notamment un rôle fondamental pour faire évoluer les pratiques pédagogiques. Or « elle reste limitée, faute de moyens et de remplacements suffisants », regrette le rapport.

Benoit CASALS



Une vision passéeiste et dangereuse de l'école

Manifestation régionale à Marseille, 25 Mai



Les réformes politiques des gouvernements « macroniens » n'ont eu que des visées purement électoralistes et économiques au lieu d'être au service de nos missions de service public : Uniforme à l'école, SNU, remplacement des enseignants avec le Pacte, réarmement civique, licenciement des fonctionnaires, réforme de la voie professionnelle et maintenant le « choc des savoirs » ! Les personnels ne se reconnaissent pas dans cette vision d'une école passéeiste qui est à l'opposé des valeurs qu'ils portent pour le système éducatif de la République. La réforme en cours, le choc des savoirs, est une attaque frontale de l'École publique. Elle est synonyme d'un retour en arrière sans précédent, en revenant sur les acquis de 60 ans de démocratisation scolaire. Les mesures mises en place, évaluations nationales à tous les niveaux du 1er au 2nd degré, groupes au collège, classe de prépa-lycée au contenu appauvri, obligation d'obtenir le DNB pour poursuivre sa scolarité visent à trier et sélectionner les élèves, à freiner leur parcours quand il faudrait avoir les moyens de mieux les accompagner. Quant à la labellisation des manuels, elle tend à imposer des méthodes pédagogiques qui ne font pas consensus, au détriment de la liberté pédagogique des enseignants et de leur professionnalité. Les nouveaux programmes en cours de consultation (français/mathématiques cycle 1 & 2) sont révélateurs de cette politique. Les projets de programmes de cycle 1 & 2 ne laissent pas aux enseignants la possibilité de s'adapter au rythme d'apprentissage de chaque élève, si important à cet âge. Et que dire de l'absence de référence aux élèves à besoins éducatifs particuliers, dont les élèves en situation de handicap, qui sont quasi absents de ces programmes ? Outre les regroupements de niveau, la Découverte des métiers dès la Cinquième, si elle s'adresse théoriquement à l'ensemble des élèves, envoie un message plus particulier à celles et ceux dont les résultats sont fragiles. Au lieu de les laisser se concentrer sur leurs apprentissages, il s'agit bien de leur présenter l'opportunité d'une employabilité rapide. Le collège du tri social est en marche. Quant aux réformes successives de la voie professionnelle depuis 2018 imposées à marche forcée, les conséquences sont délétères pour les enseignants de cette voie : diminutions drastiques des heures d'enseignements, transformation de l'enseignement professionnel public sur le modèle de l'apprentissage, volonté de détruire le statut des PLP... Cette perte de sens du métier, cette course effrénée à la transformation, ce chaos entraînent un profond désarroi chez les PLP. Le président et ses ministres de l'Éducation nationale successifs promettaient un « choc d'attractivité » pour les métiers enseignants, les résultats des concours 2024 montrent qu'il faudra attendre encore ! Les étudiants se détournent de plus en plus des métiers de l'éducation en raison des faibles salaires et de la dégradation des conditions de travail. Et ce n'est pas la réforme de la formation des enseignants qui va améliorer la situation, réforme volontairement précipitée et impensée. Devant tant d'amateurisme, la FSU a quitté ce 29 mai le groupe de travail relatif aux questions de statut des futurs lauréats des concours de l'Éducation nationale. Enfin la ministre de l'Éducation nationale a précisément, à l'Assemblée nationale le 29 mai 2024, les lignes budgétaires concernées par l'annulation de 692 M€ au budget de la mission Enseignement scolaire en 2024 en expliquant, « Il nous reste 130 M€ à trouver » ! Pour conclure, la FSU refuse cette vision d'une école passéeiste qui exerce un tri social, mais porte la mission d'accueillir tous les élèves, sans distinction daucune sorte, dans une école publique, laïque, gratuite et obligatoire. Investir dans l'école est un gage de réussite sur l'avenir, il faut augmenter le budget de l'Éducation Nationale !

Christian PETIT, Dominique QUEYROULET,
Cédric TURCO

Santé, sécurité au travail

Entretien avec Christian Petit, secrétaire FSU de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail du Var issue du CSA.

Peux-tu présenter la F3SCT ?

La F3SCT reprend les missions des anciens CHS-CT. Son rôle est de partir de situations particulières pour émettre des avis et faire valoir auprès de l'administration les droits des personnels sur les questions de santé, sécurité et conditions de travail et de mettre notre employeur devant ses responsabilités pour faire appliquer la législation et l'inciter à intervenir auprès des collectivités de rattachement lorsque la situation l'exige. Ces avis ont vocation à devenir des outils de prévention car ils doivent être rendus publics.

En tant que secrétaire, quel est ton rôle ?

Je fais le lien entre les représentants de l'administration et les représentants des organisations syndicales.

Quelques exemples de mes missions : je réalise un CR suite à une visite dont découleront les avis. Je m'assure, auprès du DASEN, de la mise en place de mesures d'accompagnements des agents sur des situations urgentes. Je participe à des enquêtes lors d'un droit de retrait suite à un DGI, je réponds à chaque personnel qui émet une fiche santé sécurité au travail (SST), ce qui est essentiel car il n'y a rien de pire que d'avoir le sentiment de ne pas avoir été écouté.

Tout ce travail est facilité et rendu possible grâce aux informations et à l'expertise apportées par chacun des membres composant la délégation FSU de la FS.

Quel constat fais-tu sur les difficultés rencontrées par les personnels de l'EN, sur l'état des écoles dans le Var ?

Les conséquences de la poli-

tique gouvernementale sur l'inclusion scolaire sans moyens supplémentaires financiers, humains (AESH, psy-EN, maîtres spé. formés...) et structuraux (place en ULIS, ITEP, IME...) sont désastreuses sur le terrain : des équipes se retrouvent seules à gérer des enfants violents, les insultes ou les menaces de parents.

Le zèle de certain-es chef-fe de services à appliquer les réformes qui cassent les collectifs de travail, à user d'un système managérial descendant déshumanisé, amène des situations de détresse psychique et une perte du sens du métier chez les personnels administratifs et d'éducation.

Au niveau des bâtis scolaires constat est fait de l'état de délabrement de certains établissements. La problématique climatique n'est pas toujours intégrée : choix est fait d'implanter des climatisations dans des bureaux de direction quand des salles de classes sont fortement exposées à la chaleur !

Sur l'amianté, difficulté à obtenir des informations par les collectivités et le DTA. Ce qui laisse planer des incertitudes sur la sécurité des personnels lorsque des travaux sont entrepris. Un récent courrier intersyndical à la F3SCT MEN rappelle au ministère son entière responsabilité en la matière et son devoir d'agir !

D'une manière générale le niveau d'information donné par notre employeur à ses agents sur les questions de santé, sécurité, protection et conditions de travail reste à l'état embryonnaire.

Qu'a réussi à obtenir la FSU et que faudrait-il encore faire évoluer ?

L'action de la FSU et le professionnalisme de ses membres

depuis la création des CHS-CT en 2011 et sa transformation en F3SCT en 2020, ont déjà largement contribué à gagner des batailles sur de nombreux points. Quelques exemples : 3 visites d'établissement minimum par an, travail et rénovation d'une fiche semi-démétralée 1er degré sur les élèves à besoins particuliers et problématiques RPS avec GT réguliers et un poste de directrice référente déchargée à 50% pour renforcer le dispositif, l'effectivité de la cellule stop-violence au niveau de notre académie avec la référente FSU VDAH qui est informée des situations...

Restent de nombreux points à faire évoluer. La dématérialisation des fiches du Registre RSST. La réalisation d'études d'impacts en amont de chaque réforme. L'amélioration de l'information à destination directe des personnels sur leur droits en termes de santé, sécurité et protection au travail et l'affichage sur les sites académiques des avis publics votés en FS. Tenue des CHS dans les EPLE, obligatoires pour des formations technologiques ou professionnelles. L'embauche et la formation en nombre d'AESH, de psy-EN, d'enseignants spécialisés. Un plan de rénovation des bâtis prenant en compte la problématique du réchauffement climatique. La mise à disposition du DTA dans tous les ERP concernés. La FSU salue l'initiative par les 3 médecins de l'académie de la mise en place de visites médicales ciblées à destination des PLP mais dénonce le manque de médecins dans notre académie !

Pour alerter vos élus FSU : <https://nice.snuep.fr/chsct-83/>

Pour contacter C. Petit : secretaire-fssct83@ac-nice.fr

Alerte sur la détérioration des droits des travailleurs en Europe

C'est le message porté par la Confédération syndicale internationale.

Selon l'organisation, qui fédère 340 syndicats implantés dans 169 pays et territoires, « le modèle social européen (...) est activement démantelé par les gouvernements et les entreprises, à un rythme qui s'accélère ». Depuis la création en 2014 de l'indice CSI des droits des travailleurs.es dans le monde, « c'est l'Europe qui connaît le déclin le plus prononcé », alerte la Confédération syndicale internationale (CSI) dans son rapport annuel publié mercredi 12 juin. Sur une échelle allant de 1 (« violations sporadiques des droits » des travailleurs.es) à 5 (« aucune garantie des droits »), l'Europe a vu sa note moyenne passer de 2,56 à 2,73 entre 2023 et 2024 (1,84 en 2014 !). Pour Luc Triangle, secrétaire général de la CSI, « le modèle social européen se désagrège rapidement. Une crise démocratique s'opère dans la région,

du fait que les syndicats, les droits des travailleurs.es et la démocratie sont étroitement liés ».

Augmentation du nombre de personnes déplacées dans le monde.

Le nombre de personnes déplacées de force dans le monde continue d'augmenter (plus 9 millions de personnes en 2023), suivant une tendance à la hausse depuis plus d'une décennie selon le rapport annuel du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Le monde compte, début 2024, plus de 120 millions de personnes déracinées, qui ont fui la violence ou les conflits. Une majorité de ces personnes demeurent dans leur pays, mais le HCR dénombre 43,4 millions de réfugiés. Ce rapport relativise les mouvements migratoires en direction du continent européen. Si l'Allemagne est le quatrième pays qui accueille le plus de réfugiés (2,6 millions), la plupart des exilés se rendent dans des pays de leur voisinage immédiat tels que l'Iran, la Turquie, la Colombie ou le Pakistan. A titre d'exemple, le Tchad a accueilli 600 000 Soudanais.es en 2023, « soit dix fois plus » que le nombre de personnes arrivées en Europe par la mer depuis le début de l'année.

Benoit CASALS

Du changement à la tête de la FSU du Var

Emmanuel TRIGO, à la tête de la FSU

Var depuis 6 ans, se retire de ses fonctions en juillet. Il sera remplacé par

Alain TOURNAY jusqu'au prochain congrès départemental. Alain est actuellement, co-secrétaire départemental de la FSU-SNUipp.

Emmanuel, plus connu sous le nom de

Manu aura permis à la FSU d'être en première ligne lors des nombreuses luttes menées dans le département. La FSU départementale, sous sa conduite,

aura tenu toute sa place dans l'échiquier syndical varois et la bataille sur les retraites en est un bel exemple.

Obtenir un Service Public de qualité partout et pour tous, augmenter les salaires et les pensions, défendre les droits des salariés, ... sont des mandats de la fédération que Manu aura défendus sans relâche pendant toutes

ces années. Quitter la fonction de Secrétaire Départemental ne veut pas dire abandonner le syndicat... et la FSU sait très bien qu'elle pourra continuer à compter sur l'expertise de Manu. Et avec Alain à sa tête, la FSU a encore de beaux jours devant elle...

Cédric TURCO

La Maison Des Services Publics à la Seyne (MSP) : le collectif de défense toujours mobilisé !

Grâce aux nombreuses actions de ce collectif dont la FSU est un membre actif, la MSP à la Seyne ne fermera pas ses portes et continuera à vivre ! Mais le collectif de défense ne peut accepter que 3 salarié.es (sur les 7 initiaux) se retrouvent au chômage et que la MSP

soit relocalisée dans un lieu qui est beaucoup moins sécurisé. Ne pouvant faire mieux avec moins, la FSU (avec le collectif) demande avec force que tous les salariés soient conservés et que la

MSP conserve ses locaux actuels. L'utilité de la MSP seynoise qui accueille des usagers de tout l'ouest Var n'est

plus à démontrer et le collectif de défense ne lâchera rien : aucun licenciement et une MSP logée dans un lieu adapté.

Cédric TURCO



CGT et FSU dans le Var

Compte rendu commun de la rencontre entre la CGT et la FSU du Var.

Le jeudi 25 avril 2024, des délégations de la CGT et de la FSU du Var se sont rencontrées à la Bourse du Travail de Toulon. Il s'agissait d'échanger sur les relations entre les deux organisations et les évolutions souhaitées dans le cadre d'un renforcement du syndicalisme, au regard d'un contexte social de tensions extrêmes et des enjeux qui se présentent pour le mouvement syndical dans un contexte de montée de l'extrême droite notamment. Le rapprochement entre la CGT et la FSU fait désormais l'objet de débats en interne de nos organisations qui ont de l'écho y compris dans la presse nationale. Lors de cette rencontre varoise,

la CGT a expliqué que selon ses règles de fonctionnement, toute évolution passera en premier lieu par les syndicats CGT organisation de base de la CGT. L'Union Départementale et les fédérations pouvant impulser mais sans imposer. La FSU a proposé la mise en place d'un contrat d'association dont les termes seraient à définir ensemble (par exemple formations communes, participations aux délibératifs respectifs, listes communes aux différents scrutins, etc...). La CGT a écarté cette proposition considérant que ce cadre formel n'entrant pas dans les pratiques de leur organisation. Elle préfère décliner ce type de contenu sous la

forme d'une feuille de route avec des objectifs identifiés et calés dans le temps, en constante articulation avec les syndicats et la base militante. Partant du fait que la CGT et la FSU partagent des visions similaires de la société et du syndicalisme et portent des revendications identiques sur les principaux sujets qui les préoccupent, les deux délégations ont convenu qu'un effort particulier était à porter sur le corps militant en termes d'impulsion de débats se situant à la hauteur des enjeux. Et au regard des pratiques et structurations différentes dans les deux organisations. Ce travail sera la première étape.

Conditions de travail

Stage de formation syndicale FSU au Muy...Où en sommes-nous ?



Le jeudi 18 avril, les FSU 83 et 06 ont conjointement organisé un stage de formation syndicale sur « Les conditions de travail dans les écoles et les établissements » au lycée du Val d'Argens au Muy.

La FSU et ses syndicats luttent quotidiennement pour améliorer les conditions dans lesquelles évoluent les salarié.es. Cette question centrale a une place très importante dans les nombreuses revendications de la fédération. Cette journée fut donc l'occasion, pour la cinquantaine de participant.es, de s'informier, d'échanger et de débattre avec HERVE MOREAU, Secrétaire national du SNES-FSU

et AURELIE GAGNIER, militante nationale de la FSU-SNUipp. Lors de cette journée il a été question de santé au travail, de prévention, de dangers graves et imméntins, de mal-être professionnel, de management dans l'Education Nationale, d'intensification de la charge de travail, d'évaluation des personnel.les, mais aussi du bâti scolaire, d'amiante, de manque de personnel.les, des conséquences néfastes du « choc des savoirs », ...

Une fois ces constats établis, la nécessité de renforcer la FSU afin d'améliorer la situation fut une évidence. Pour cela, il a été mis en avant la nécessité de

faire remonter les problèmes aux élus.es FSU afin qu'elles et ils puissent intervenir. L'indispensabilité de se syndiquer dans un syndicat de la FSU afin d'accroître le contre poids syndical est également arrivé très vite dans les discussions. Enfin, il a été souligné l'importance de participer massivement aux actions réclamant l'amélioration de nos conditions de travail.

Ces moments d'échanges furent riches et en appellent bien évidemment d'autres... Cela tombe bien puisque chaque personnel.le a droit à 12 jours de formation syndicale par an ! Et quelque soit son poste...

Cédric TURCO

Les cercles de silence

Une forme de manifestation en faveur des droits de migrant.es.



La FSU est membre du collectif – Migrants 83* qui participe à l'organisation des cercles de silence. Cette manifestation a lieu tous les 4e vendredi du mois à Toulon, depuis 16 ans. Afin d'en retracer l'histoire et de la mettre en lumière, nous avons interrogé Xavier Hardy, adhérent retraité SNES-FSU, membre du collectif migrants 83 et militant du Réseau d'éducation sans frontière (RESF).

Xavier, tu es militant en faveur des Droits de l'Homme et des migrants depuis longtemps. Explique-nous quelle est l'origine de cette manifestation et pourquoi « Cercle de silence » ?

« Le premier cercle de silence à Toulon a été organisé à l'initiative de la Ligue des Droits de l'Homme et RESF, le 30 octobre 2008 sur la place de La Liberté. Nous venions d'apprendre le durcissement de la réglementation des visites en centres de rétention administrative, véritables prisons pour des gens qui n'ont commis aucun crime. Le silence est une forme de protestation non-violente. Le cercle permet d'imaginer dans ce centre vide, le cri sourd des « sans voix », des « sans-papiers », des « sans droits » ou le cri de souffrance des personnes détenues ou en situation de grande précarité. Ce « silence » vise à dépasser les formulations des uns ou des autres concernant leur volonté de l'accueil, avec des explications diverses, et mettre en premier le respect de la dignité de chaque homme ou femme qui se présente à nos

frontières en recherche d'humanité. »

Plus précisément quels sont les objectifs de cette manifestation ?

L'objectif premier est de maintenir une action régulière concernant les questions des migrations : crise de l'accueil, érection des murs (physiques, législatifs, policiers, moraux) ... Les dégradations sont constantes depuis plus de 15 ans, l'inhumanité prend le dessus, les lois successives sont chaque fois plus dures pour ceux qui quittent leur pays pour fuir la guerre, la misère ou le réchauffement climatique, pour demander l'accueil dans « le pays des droits de l'homme ». Le deuxième objectif est l'information « publique », en direction de nos concitoyens : autour de chaque cercle, nous distribuons plusieurs centaines de tracts avec des informations du moment aux toulonnais.e.s qui, bien souvent, ignorent l'énorme catalogue des mesures que nos dirigeants politiques mettent en œuvre pour répondre aux « peurs », aux « fake-news » ou rejets que demandent certains politiques très à droite. Maltraitance, Centre de Rétention, actions illégales de police aux frontières, question des mineurs, ou des femmes, naufrages, lois Darmanin... Partis, syndicats ou associations s'expriment face à un grand silence médiatique.

Aujourd'hui, « le Cercle » n'est plus toujours silencieux ! Pourquoi la forme a-

t-elle évolué ?

Les modalités ont évolué au cours des années, à la recherche de la meilleure communication possible. Nous avons parfois plusieurs témoignages ou prises de parole ; d'autres fois, des actions symboliques concernant les migrations ; et parfois, c'est le silence pendant une heure mais on reste le temps qu'on veut ! Panneaux, visages, peintures ou textes illustrent nos positions.

Merci beaucoup Xavier !

Prochain cercle : 28 Juin 2024

Avec l'extrême droite arrivée en tête aux élections européennes, l'importance d'informer l'opinion publique sur la réalité des conditions d'accueil des migrants et les mensonges de solutions simplistes, racistes et xénophobes est flagrante. Affirmons notre attachement aux droits Humains et à nos valeurs de « Liberté, Egalité et Fraternité ».

Geneviève CLERC

* RESF est un réseau, réunissant des organisations, notamment syndicales, créé dans le Var à l'initiative de la LDH en 2008, sous la forme d'un collectif, sans structure ni adhésion, en faveur de la scolarisation des enfants étrangers. En 2015, devant la gravité de la situation des réfugiés en Europe, RESF a appelé de nombreuses organisations à constituer un collectif migrants plus large, pour interpeler les élus et l'opinion publique, et rechercher des réponses à la hauteur des besoins. Le Collectif-migrants83 a été créé, il est à l'initiative de diverses manifestations, rassemblements, projections, expositions, interpellations du préfet, des maires, de TPM, du département, etc.

Constitutionnalisons la Sécurité Sociale !

Fin mai, à la veille d'un débat d'un projet de loi programmé à l'Assemblée nationale, proposant la constitutionnalisation de la Sécurité Sociale, la tribune de Médiapart, signée par Sophie Binet (CGT), Marylise Léon (CFDT), Laurent Escure (UNSA) et Benoît Teste (FSU) appelle à « saisir cette occasion pour ouvrir un grand débat sur l'avenir de la Sécurité Sociale dans le pays. »

« La Sécurité Sociale est une conquête sociale à laquelle nous sommes viscéralement attachés. C'est par elle que nous nous garantissons mutuellement des droits fondamentaux. Elle incarne la solidarité. Elle est devenue une institution dont la République ne saurait se passer.

Nous aurions beaucoup à dire sur les attaques qu'elle a subies, sur son étatisation toujours plus avancée... sur le sous-financement qui l'affecte gravement et les graves atteintes portées au principe même de cotisation sociale... Nous sommes prêts à débattre, nous avons des idées, nous avons des revendications... Nous alertons sur les menaces qui pèsent sur la Sécurité Sociale. Cette somme considérable de richesses créées par le travail qui échappe au marché nourrit de multiples appétits.

On nous rabâche à longueur de temps que la Sécurité Sociale coûte trop cher pour lui faire réduire son périmètre et pour rétrécir nos droits... C'est pourquoi nous soutenons l'initiative de faire entrer la Sécurité sociale dans la Constitution avec ses principes fondateurs. »

Gilberte MANDON

Après le choc des européennes les exigences sociales doivent être entendues !

L'abstention et l'extrême droite ont atteint un record lors des élections européennes de ce 9 juin. Cette tendance est à l'œuvre dans toute l'Europe mais la France est le pays dans lequel les listes d'extrême droite font le score le plus élevé.

Les organisations syndicales alertent depuis des années sur la crise sociale et démocratique qui traverse notre pays. Un politique qui tourne le dos au social et qui crée déclassement, abandon de nos industries et de nos services publics, le passage en force contre la mobilisation historique contre la réforme des retraites, l'absence de perspectives de progrès et la banalisation des thèses racistes, constituent le terreau sur lequel l'extrême droite prospère.

En décidant de dissoudre l'Assemblée nationale, et d'organiser des élections législatives en trois semaines, après les premiers départs en vacances et à la veille des Jeux Olympiques, le président de la République prend une lourde responsabilité.

Il faut un sursaut démocratique et social. A défaut, l'extrême droite arrivera au pouvoir. Nous l'avons vue à l'œuvre dans l'histoire et aujourd'hui en Italie ou en Argentine par exemple : austérité pour les salaires et les services publics, réformes constitutionnelles remettant en cause l'indépendance de la justice et le rôle des syndicats, attaques contre les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+, remise en cause du droit à l'IVG, politiques racistes qui mettent en opposition les travailleuses et les travailleurs en fonction de leur religion, de leur couleur ou de leur nationalité. Nous connaissons ses votes en France comme en Europe, ils sont toujours défavorables aux travailleuses et aux travailleurs.

Notre République et notre démocratie sont en danger. Il faut répondre à l'urgence sociale et environnementale et entendre les aspirations des travailleuses et des travailleurs et notamment :

Augmenter les salaires et les pensions ; Revenir sur la réforme des retraites et sur celles de l'assurance chômage ;



SNESUP-FSU Toulon

Un an de combat à l'Université !



Internationalistes ! Avec les syndicats palestiniens, nous disons : il faut arrêter les livraisons d'armes à Israël !

Face au génocide en cours dans la bande de Gaza, notre section a pris position en rejoignant l'appel des syndicats palestiniens. La question posée était la suivante : comment aider concrètement le peuple palestinien ? Qui en a la responsabilité ? La responsabilité ne peut pas revenir au Hamas, organisation islamiste, historiquement soutenue par le gouvernement israélien. Elle ne peut pas revenir non plus aux gouvernements capitalistes qui ont toujours soutenu l'État d'Israël. Le 17 octobre, les syndicats palestiniens ont appelé les syndicats à l'international à refuser de fabriquer et transporter des armes vers Israël et à adopter des motions en ce sens. Ils ont donné la voie pour une action commune à l'international pour que concrètement les travailleurs.es interdisent à Israël de posséder les armes qui lui permettent d'attaquer la bande de Gaza. Le SNESup Toulon n'a pas les forces d'organiser à lui seul les actions de boycott des armes. C'est pourquoi à plusieurs reprises, il s'est adressé aux directions nationales du SNESup et de la FSU pour qu'elles rejoignent l'appel de nos organisations sœurs et qu'elles contribuent à réaliser un front unique avec toutes les organisations syndicales et politiques issues du mouvement ouvrier sur les objectifs dressés par les syndicats palestiniens (1). Lors du congrès national du SNESup, la motion de notre section a été rejetée à 20 pour, 24 contre, 10 abstentions (2). Nous continuerons donc de chercher à convaincre.

Pour la défense des statuts ! Pour la défense de l'université comme service public !

Le gouvernement avance aujourd'hui vers la liquidation du statut général de la fonction publique avec le projet de loi Guerini. A l'université, le projet d'acte II de l'autonomie se construit sur la base d'expérimentations de casse des statuts, qui ne sont que les préfigurations de ce que le projet Guerini entraînera à l'université. Dans le même temps, le gouvernement insiste pour que les universités se transforment en établissements expérimentaux qui dérogent au Code de l'Éducation. L'objectif est clair : privatiser les universités. Enfin, le rapport Gillet, publié il y a un an et dont 17 expérimentations sont en cours, prévoit la transformation des organismes de recherche publics en « agences de programme » dont l'objectif sera de soumettre la recherche aux priorités politiques des gouvernements. Les laboratoires seront transférés aux établissements expériment-

taux et donc soumis à la recherche de profit.

A l'université de Toulon, un projet d'établissement expérimental est en cours de mise en place. Le SNESup a été à l'avant garde du combat et a permis l'unité de toutes les organisations syndicales de l'université. Nous avons organisé des réunions, une pétition réunissant 10 % des agents, des assemblées générales et des délégations. A ce stade, nous n'avons pas obtenu victoire. Nous estimons que nous n'avons plus à mener ce combat fac par fac puisque des projets similaires existent dans plusieurs universités. Ainsi, nous avons combattu lors de notre congrès national pour que notre syndicat lance des mots d'ordre clairs aux collègues : retrait des projets d'acte II et Guerini ! Retrait de tous les projets d'établissements expérimentaux ! Retour au statut d'université publique pour les expérimentations déjà engagées. Seul un combat centralisé nationalement contre les projets du gouvernement pourra nous permettre d'obtenir satisfaction (3).

Pour la défense des conditions de travail des personnels de la BU !

A la Bibliothèque Universitaire, les personnels font face à de nombreux problèmes liés à un management autoritaire et à l'organigramme. Le SNESup a pris connaissance d'une situation où de nombreux personnels sont en arrêt maladie. Nous avons, en conséquence, convoqué des réunions de personnels qui ont mené à l'instauration d'un collectif BU intégrant plusieurs syndicats de l'université (4). L'action de ce collectif a déjà permis de construire des délégations à la présidence et une assemblée générale avec 40 % des personnels du service. Notre action a également permis de recruter au SNASUB-FSU des personnels alors que ce syndicat de notre fédération avait disparu de l'université.

En conclusion, notre syndicat s'est tourné vers les personnels. Nous cherchons à les informer, à les organiser, à débattre et à montrer que le SNESup-FSU et le SNASUB-FSU sont des forces absolument nécessaires à construire pour permettre l'organisation indépendante des travailleurs de l'université afin d'obtenir satisfaction.

(1) snesup-toulon.fr/palestine

(2) www.snesup.fr/article/pour-stopper-le-genocide-en-cours-gaza-il-faut-bloquer-les-livraisons-d-armes-israel-motion-section-de-toulon

(3) www.snesup.fr/article/retrait-integral-des-projets-dacte-2-de-l-autonomie-et-de-mise-en-cause-du-statut-general-guerini

(4) snesup-toulon.fr/appelbu

Les retraité·es se mobilisent pour la santé !

Dans le Var, les retraité·es FSU se sont investis dans plusieurs chantiers : la Protection Sociale Complémentaire, le Plan Régional de Santé de l'ARS, des initiatives pour promouvoir le 100 % Sécu.

Sur cette dernière question, nous avons notamment proposé au groupe des 9 varois de faire venir Eric DAVERAT pour une conférence gesticulée sur l'aire toulonnaise en septembre, et d'organiser un débat avec Christophe PRUDHOMME en

novembre pour aller plus loin dans nos propositions.

La décision sera prise en réunion le 25 juin.

Réunion qui nous permettra également de répondre au questionnaire national du G9 sur la santé.

La SFRD a pris l'initiative d'envoyer des questions aux retraité·es adhérent·es de la FSU dont nous avons les mails. Le dépouillement des réponses nous aidera à répondre précisément au groupe des 9 national

et aussi à voir comment mieux orienter nos actions locales. Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont répondu !

Si des adhérent·es en activité veulent nous répondre, il suffit de se manifester à : [animations-frdvar@gmail.com](mailto:frdvar@gmail.com), nous leur enverrons le questionnaire.

Car, si les retraité·es se mobilisent, il est évident que cette question concerne tout le monde, quel que soit son âge et sa situation.

Gilberte MANDON

Le Groupe des 9 a 10 ans !

Ci-dessous l'appel lancé à Paris le 23 mai 2024

Réunies à l'occasion de la 10e année d'existence du « Groupe des 9 », les 9 organisations UCR-CGT, UCR-FO, UNAR-CFTC, UNIRetraités-CFE-CGC, FSU-Retraités, UNIRS-Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble et Solidaires-UNRPA, ont débattu, à la suite de l'intervention de M. Jean-Marie Pernot, du bilan et des perspectives de l'unité d'action chez les retraité·es dans une situation marquée par les attaques incessantes du gouvernement contre les droits et garanties des salarié·es actifs, chômeurs et retraité·es.

Les organisations du Groupe des 9 n'acceptent pas la dégradation continue de la situation des retraité·es et personnes âgées de ce pays, ce qui pose la question de la place des retraité·es dans notre société. Pouvoir d'achat laminé malgré les engagements pris, services publics dégradés, système de soins et hospitalier publics en grande souffrance, stigmatisation sociale et mépris de la part des institutions politiques : la coupe est pleine.

Dans un contexte qui voit se multiplier les attaques contre tous les systèmes de protection sociale en particulier la Sécurité sociale, l'assu-

rance-chômage, les retraites complémentaires et où le ministre de l'Economie appelle ouvertement à la fin de l'Etat-providence, il est urgent de dire : Halte ! Assez de reculs ! Il faut se battre ! Nos organisations sont conscientes des menaces sur les libertés syndicales et individuelles et considèrent que face à ces dérives, il est urgent de réaffirmer nos revendications qui sont à l'origine du G9 et qui sont le ciment de l'unité d'action que nous mettons en œuvre depuis 10 ans :

Défense du pouvoir d'achat des retraité·es par l'indexation de toutes les pensions sur les salaires, la revalorisation des pensions au moins à hauteur de l'inflation, le rattrapage des pertes subies et exigence de ne plus avoir de pension inférieure au SMIC.

Défense des pensions de réversion.

Défense de l'accès aux soins dans le cadre du 100% Sécu que nous revendiquons.

Défense des services publics, en particulier ceux de proximité : hôpitaux, EHPAD, SSAD, transports, etc.

Nous nous engageons à poursuivre la défense de notre plate-forme revendicative dans la recherche constante de l'unité d'action et la défense acharnée de nos conditions de vie.

(suite de la page 6)

Défendre nos services publics et en garantir l'accès à toutes et tous sans condition de nationalité et sur tout le territoire. Notre école, notre recherche, notre système de santé, de prise en charge de la dépendance, notre système de justice sont asphyxiés et ont besoin d'investissements massifs ; Mettre fin à la verticalité du pouvoir en commençant par restaurer la démocratie sociale à tous les niveaux, entreprise, branche, territoire et interprofessionnel ; Mettre en place des mesures de justice fiscale et notamment taxer les super profits, dividendes et rachats d'actions ; Instaurer enfin l'égalité salariale et éradiquer les violences sexistes et sexuelles ;

Instaurer le droit à la régularisation pour tous les travailleurs et travailleuses étranger·es sur la base d'un certificat de travail ;

Relocaliser et transformer notre industrie pour répondre aux besoins sociaux en environnementaux en la protégeant du dumping social, fiscal et environnemental ; Créer de nouveaux droits pour permettre aux travailleuses et aux travailleurs d'anticiper les transformations environnementales et de sécuriser leur emploi ;

Dans l'immédiat, nous appelons le président de la République à la cohérence. L'Assemblée nationale est dissoute, les réformes doivent donc être interrompues étant donné qu'il n'y a plus aucun contrôle démocratique. Le gouvernement doit en particulier immédiatement renoncer à sa réforme de l'assurance chômage.

Les organisations signataires de cet appel le 10 juin dernier (CGT, FSU, Solidaires, CFDT, UNSA au niveau national, ont été rejoints dans le Var par la Confédération Paysanne, l'USL et la FAGE).

Elles ont appelé à manifester le 15 juin à Toulon et Draguignan pour porter la nécessité d'alternatives de progrès pour le monde du travail et la jeunesse.



Palestine, pour une paix juste et durable

Rdv tous les samedis à 15h place de l'Opéra Toulon



Toulon, le 27 avril

L'État d'Israël amplifie la guerre contre la population de Gaza. La brutalité de son intervention militaire dont témoigne encore le récent bombardement d'un camp de réfugié·es à Rafah qui a fait des dizaines de mort·es amène la Cour de justice internationale à évoquer une suspicion de génocide et de crime contre l'humanité et la cour pénale internationale à demander un mandat d'arrêt contre Benyamin Netanyahu, son ministre de la Défense tout comme contre les responsables du Hamas. La FSU continue de se mobiliser pour un cessez-le-feu immédiat, pour un accès sans restriction à l'aide humanitaire d'urgence et pour le respect du droit international et des résolutions de l'ONU. Dans ce contexte, en France, il est inacceptable de voir le délit « d'apologie du terrorisme » détourné afin de criminaliser les expressions de soutien au peuple palestinien.

Dans le contexte du vote de l'ONU, de la reconnaissance par l'Espagne, l'Irlande et la Norvège, la FSU rappelle sa demande de reconnaissance d'un Etat de Palestine par la France.

À la veille des Jeux Olympiques et Paralympiques, la FSU refuse tout « deux poids deux mesures » concernant la participation des États aux compétitions.

La FSU apporte son soutien aux universitaires mis·es en cause, diffamé·es voire harcelé·es, ainsi qu'aux étudiant·es abusivement mis·es en garde à vue ou poursuivi·es par leurs établissements pour avoir voulu débattre du conflit Palestine-Israël (interventions des forces de l'ordre sur les campus, arrestations et gardes à vue abusives). Il est essentiel de mettre en place les conditions pour que les opinions et les connaissances puissent s'exprimer et se confronter dans la perspective de former des citoyen·nes aptes à prendre des décisions éclairées.

A Toulon, des manifestations de soutien ont lieu tous les samedis. Rendez-vous est donné à 15h sur la Place de l'Opéra. La FSU appelle à y participer.



Toulon, le 18 Mai

A QUI S'ADRESSER ?

Enseignement
Éducation
Recherche
Culture
Formation
Insertion

83

FSU - Bourse du Travail

13, Avenue Amiral Collet, 83000 TOULON
04.94.93.04.40 fsu83@fsu.fr

Instituteurs, Profs des Ecoles, Pegr SNUipp
Aurélie SANCHEZ,
Immeuble le Rond point Ave.Curie, 83160 La Valette
Tél : 04.94.20.87.33 snu83@snuipp.fr

Enseignement secondaire SNES

Dominique QUEYROULET,
208 rue Emile Ollivier, 83000 Toulon
Tél : 04.94.92.36.77 s2toulon@wanadoo.fr

Education Physique SNEP

Christophe MENDOZE, Philippe ROGGERONE,
Sophie SCHONERT
Tél : 04 93 86 19 52,
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon

Lycées professionnels SNUEP

Christian PETIT, FSU Var, 13 Av Amiral Collet
83000 Toulon Tél : 06.88.82.65.42

Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et
Services agents territoriaux SNUTER
Nonce BIONDI, nbiondi@regionpaca.fr ;

Enseignement supérieur, SNESUP

Stéphane MOUNIER, stephane.mounier@univ-tln.fr

SNU POLE EMPLOI

Philippe GASTAUD, philippe.gastaud@pole-emploi.fr

Environnement SNE

Eric SERANTONI tel : 06 83 99 14 84
Parc National Port Cros Castel Ste Claire 83400 Hyères

Administration scolaire, universitaire, bibliothèques
SNASUB

Valérie DALMASSO (agents labo) au 06 11 18 62 29

Technique agricole public SNETAP

Brice FAUQUANT, brice.fauquant@educagri.fr

Inspection pédagogique SUI

Personnels de l'administration Pénitentiaire SNEPAP
Protection Judiciaire Jeunesse SNPES - PJJ
Infirmières conseillères de santé SNICS

Equipement (DDE) SNUITAM

Assistantes sociales SNUAS FP

FSU VAR, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon

Section fédérale des retraité·es

animationsfrdvar@gmail.com

Commission Femmes de la FSU du Var
fsu83@fsu.fr



FSU PACA

Bourse du travail,
23 bd Charles Nedelec,
13331 Marseille cédex 3